Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 029-212902407-20251226-432025-DE

ROSNOËN

COMMUNE DE ROSNOËN
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2025

Délibération 43/2025

Date de publication : 17 décembre 2025

L'an **deux mille vingt-quatre**, le **mardi 16 décembre 2025** à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de ROSNOEN, se sont réunis à la Mairie, légalement convoqués, sous la présidence du Maire, Mickaël KERNEIS.

Membres :
En exercice: 13 Présents: 10 Votants: 10

Présents : M. KERNEIS – Mme LE GUIRRIEC-MORVAN – Mme MAGUEUR – Mme LANCIEN - M. MARC – Mme. PORTIER – M. AUFFRET - M. MORIZUR - Mme OUMBICHE

Absents avec procuration :

Absents sans procuration : Mme BIZEC, M. RIVOAL, Mme PERROT-CAUDERLIER - M. RANNOU

Secrétaire de séance : M. AUFFRET

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

43/2025– Décision modificative n°2 budget 2025 : Chapitre 12 charges de personnel

La nécessité de voter une décision modificative avec virement de crédits sur le budget de la commune pour supporter les charges de remplacement pesant sur le chapitre charges de personnel.

La modification est la suivante :

Section de fonctionnement :

Dépenses (chapitre 012)

Compte 6411 + 15 000€
Compte 6413 + 15 000€
Ligne 023 - 30 000€

Section d'investissement :

Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 029-212902407-20251226-432025-DE

Dépenses (chapitre 23)

Compte 231 – 30 000 € *(marge de manœuvre car 328414,49€ en reste à exécuter)*
Recettes
Lignes 021 – 30 000 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

DECIDENT :

Voter la décision modificative comme indiqué ci-dessous au budget de la commune 2025

ADOPTENT :

A l'unanimité

Affiché le 17 décembre 2025

Pour extrait conforme,
LE MAIRE,
M. KERNEIS

MAIRIE DE ROS... (Finistère)

Le secrétaire
M.AUFFRET